Envoyé en préfecture le 20/10/2023
Reçu en préfecture le 20/10/2023
Publié le
ID : 065-246500573-20231017-2023_109-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 17 octobre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 11/10/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 19 septembre 2023 **N° 2023-109**

Présents (43) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, LANTENANT Boris, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, DARAN René, MIR André, NARS Aline, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, ISOART Jean-Michel.

Absents (14) : CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, GAY Eric, HELARY Yann (excusé), JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

Procurations (5) :
BUERBA Jean-Pierre à CARRERE Philippe
DUBARRY Jean-Bertrand à CHAZOTTES Michel
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
BOURREC Christophe à MIR André
BEYRIE Maryse à RIVIERE Alain

Monsieur Patrice BALAGNA a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

****

Le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 19 septembre 2023 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Le procès-verbal du conseil communautaire du 19 septembre 2023 est approuvé **à l'unanimité,** des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU